

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ECONOMIE VERTE
ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

SECRETARIAT GENERAL

BUREAU NATIONAL DES EVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 15 JUN 2020

N°...../MEEVCC/SG/BUNEE/DESENIE/SENIE/cw

20-00703

Le Directeur Général

A

Monsieur le Coordonnateur du Centre de
Formation, de Recherche et d'Expertise en
Sciences du Médicament (CEA-CFOREM)

Tel : 70 24 35 12

OUAGADOUGOU

Objet : Droits et frais liés aux prestations payantes fournies par le
Bureau National des Évaluations Environnementales

Monsieur le Coordonnateur,

Par lettre non datée, vous me transmettiez pour avis, le rapport de notice d'impact
environnemental et social du projet de réalisation d'un Centre de Formation, de Recherche et
d'Expertise en Sciences du Médicament (CFOREM) sise à l'Université Joseph KI-ZERBO,
dans la province du Kadiogo, région du Centre.

Aussi, voudrais-je par la présente porter à votre connaissance que le traitement de
votre dossier est assuré par le Bureau National des Évaluations Environnementales dont les
prestations sont payantes.

Pour ce faire, vous trouverez ci-joint une fiche de liquidation des droits que vous
devrez payer. Vous voudrez par conséquent bien la remplir, la signer et nous la retourner en
trois (03) exemplaires, dans les meilleurs délais.



Le paiement effectif des droits donne lieu à la délivrance d'une quittance au vu de
laquelle votre dossier pourra connaître un début de traitement.

En tout état de cause, les frais de visite du site de votre projet par l'équipe technique
commise à cette tâche restent directement à votre charge et font l'objet d'un protocole signé
d'accord parties. Ce protocole est joint à la présente.

Veillez agréer, **Monsieur le Coordonnateur**, l'assurance de ma franche
collaboration.

Pièces jointes:

- Protocole pour la visite du site
- Fiche de liquidation des droits



Tidjani ZOUGOURI
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

BUREAU NATIONAL DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES
TEL : 25 41 48 43 / 25 40 78 17

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ECONOMIE VERTE
ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

BURKINA FASO

**=====
Unité-Progress-Justice**

SECRETARIAT GENERAL

**BUREAU NATIONAL DES EVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Protocole d'accord n° 000000381 / MEEVCC/SG/BUNEE/SAF

Protocole d'Accord pour l'exécution de la mission de validation de la notice d'impact environnemental et social du projet de réalisation d'un Centre de Formation, de Recherche et d'Expertise en Sciences du Médicament (CFOREM) sise à l'Université Joseph KI-ZERBO, dans la province du Kadiogo, région du Centre.

Entre d'une part le Bureau National des Evaluations Environnementales représenté par le Directeur général et d'autre part, le Centre de Formation, de Recherche et d'Expertise en Sciences du Médicament, représenté par le Coordonnateur, Tel: 70 24 35 12. Il est convenu de ce qui suit :

I. Les missions à exécuter par le BUNEE

- Une mission d'investigation et de consultation des parties prenantes dans la zone du projet ;
- La préparation de l'arrêté de faisabilité environnementale après visite de terrain du site du projet.

II. La mise à disposition des moyens financiers par le promoteur pour la mission de visite de terrain :

Désignation	Unité	Prix unit. (f CFA)	Qté	Total (f CFA)
Frais de mission de deux (02) cadres	01 jour	5 000	02	10 000
Frais de mission d'un (1) cadre au niveau local	01 jour	5 000	01	5 000
Frais de mission du chauffeur	01 jour	2 500	01	2 500
Frais de déplacement (Carburant + Véhicule)	ff	5 000	ff	5 000
Frais divers (secrétariat et reprographie)	Forfait	Forfait	-----	7 500
Total Général				30 000

Arrêté la présente estimation à: trente mille (30 000) FCFA.

Fait à Ouagadougou, le 15 JUIN 2020

Ont signé

Le Coordonnateur

Le Directeur Général

(Signature)
Tidjani ZOUGOURI
 Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

03 BP : 7044 Ouagadougou 03
Tél : 25 41 48 43/25407817

FICHE DE LIQUIDATION DES DROITS PAYABLES À LA REGIE DE RECETTES / BUNEE

I. CADRE RÉSERVÉ AU PROMOTEUR

Structure :

Localisation :

Contact téléphonique : e-mail :

Projet :

.....

Coût global de l'investissement (en lettres et en chiffres) :

.....

Prestation sollicitée

.....

Attentes vis-à-vis de l'Administration (livrables) :

1.

2.

Certifié exact les renseignements fournis pour servir de base de calcul des droits payables à l'Administration

Le promoteur ou son représentant
Nom, prénom(s), signature et cachet

N.B : Toute tentative visant à faire baisser le montant des droits à payer entraîne des pénalités conformément aux dispositions de la loi de finances.

II. CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Tableau de liquidation des droits liés aux prestations fournies par le BUNEE

Droits fixes liés au traitement des dossiers des projets et programmes soumis à EIES, NIES et à AE.	Droits proportionnels liés au traitement des dossiers des projets et programmes soumis à EIES, NIES et à AE	Examen et validation de termes de référence	Traitement de dossier d'évaluation environnementale stratégique (EES)	Examen de dossier de demande d'agrément	Délivrance d'agrément	Formation dans les domaines de compétence du BUNEE	MONTANT

Arrêté la somme nette à payer de

Le Régisseur de Recettes

Le Directeur Général

Tidjani ZOUGOURI

TARIFICATION DES PRESTATIONS

Référence : Arrêté conjoint n° 2012-218 /MEDD/MEF du 28/12/2012 portant tarification et modalités de répartition des recettes issues des prestations fournies par la Bureau National des Évaluations Environnementales.

Tableau n° 1 : tarification liée au traitement des dossiers d'évaluation environnementale stratégique(EES)

Prestation	Droit fixe (FCFA)
Examen et validation de termes de référence	500 000
Examen et validation du rapport de l'EES	1 000 000

Tableau n° 2 : tarification du traitement des dossiers des projets et programmes soumis à étude d'impact environnemental et social (EIES), notice d'impact environnemental et social (NIES) et audit environnemental (AE).

Coût global de l'investissement (FCFA)	Droits fixes	Droits proportionnels
Moins de 5 millions	50 000	0
De 5 millions à moins de 10 millions	100 000	0
De 10 millions à moins de 50 millions	250 000	1% du coût global de l'investissement
De 50 millions à moins de 100 millions	500 000	1,5% du coût global de l'investissement
100 millions à moins de 500 millions	1 500 000	0,5% du coût global de l'investissement
500 millions à moins de 1 milliard	2 000 000	0,4% du coût global de l'investissement
1 milliard à moins de 50 milliards	10 000 000	0,04% du coût global de l'investissement
50 milliards et plus	25 000 000	0,02% du coût global de l'investissement

Tableau n° 3 : tarification liée au traitement des dossiers de demande d'agrément.

Statut du demandeur de l'agrément	Tarif global (en Frs CFA)
Consultants indépendants	50 000
Bureaux d'études nationaux	100 000
Bureaux d'études internationaux	200 000
Sociétés d'ingénieurs conseils	250 000
Groupements de bureaux d'études nationaux	250 000
Groupements de bureaux d'études internationaux	350 000

Tableau 4 : Tarification liée à la délivrance d'agrément

Prestations	Tarif (FCFA)	Observations
Délivrance d'agrément aux consultants indépendants nationaux	250 000	Agrément valable pour cinq (05) ans
Délivrance d'agrément aux consultants indépendants internationaux	1 000 000	Agrément valable pour cinq (05) ans
Délivrance d'agrément aux bureaux et cabinets d'études /d'expertises nationaux	2 500 000	Agrément valable pour cinq (05) ans
Délivrance d'agrément aux sociétés d'ingénieurs conseils	3 000 000	Agrément valable pour cinq (05) ans
Délivrance d'agrément aux groupements de bureaux d'études internationaux	15 000 000	Agrément valable pour cinq (05) ans
Délivrance d'agrément aux groupements de bureaux d'études nationaux	7 500 000	Agrément valable pour cinq (05) ans
Délivrance d'agrément aux bureaux et cabinets d'études/d'expertises internationaux	10 000 000	Agrément valable pour cinq (05) ans